

## PROJET ASSOCIATIF 2025-2026 :

Historique du club :

La 1<sup>ère</sup> Compagnie de tir à l'arc a été créée en 1975 par une poignée d'archers dans la remise du magasin de sport **La Hutte** à Annemasse. Les statuts ont été déposés à la S/P de St.Julien en Genevois en mars 1975.

### Présentation :

La saison 2023/2024, compte 120 licenciés dont 61,7% d'hommes et 38,3% de femmes. La moyenne des jeunes est de 50%.

Les équipes SFCL et SHCL évoluent en DN1.

L'équipe DRE CO s'est classée 7<sup>e</sup> /15

L'équipe DRE Jeunes U.13-U15 S'est classée 3<sup>e</sup> /16 et l'équipe U18-U21 s'est classée 10<sup>e</sup> / 16

Finale du Challenge Régional : l'équipe s'est classée 12<sup>e</sup> / 16

Individuellement, nos archers ont fait une belle moisson de médailles tant au championnat régional que national et même à l'international avec le titre de Championne d'Europe TAE d'Amélie Cordeau et sa participation aux JO Paris 2024.

### Les équipements :

Depuis cette époque, les lieux d'entraînement ont souvent changé mais depuis 1992 le terrain d'entraînement extérieur est situé Rte de Bonneville à Vétraz-Monthoux ou de nombreux aménagements restent à faire et sont en pourparlers avec les municipalités de l'Agglomération Annemassienne.

Néanmoins, nous disposons d'un pas de tir couvert avec un terrain plat et 16 cibles récentes en paille et mousse.

Les acharnés du TAE DI ou DN peuvent à partir du local fermé (5 postes de tir) prolonger la saison extérieure jusqu'à l'hiver.

En salle, nous utilisons le gymnase du collège J. Prévert de Gaillard mis à disposition par « **Annemasse Agglo les Voirons** » où nous disposons d'un bon équipement (mur de tir en paille de 24m avec les aménagements classiques d'un gymnase ainsi qu'un nouveau local permettant de stocker des arcs d'initiation du matériel de réparation, la boutique etc...

### L'ORGANISATION :

#### Fonctionnement général :

Les membres du bureau directeur au nombre de 9 dont trois femmes se réunissent une fois par mois (1<sup>er</sup> lundi de semaine pleine). La Commission Jeunes et la Commission sportive se réunissent également à cette occasion.

#### Vie du club :

L'utilisation d'un gymnase non dédié au seul tir à l'arc ne permet pas ou peu de moments conviviaux. Néanmoins nous d'organisons pour Noël **Le parcours de Noël** qui rassemble généralement parents et enfants même non licenciés.

En salle, Le passage de plumes et flèches est dans la mesure du possible organisé une fois par mois avec affichage des résultats et progressions.

En extérieur le **Grand Passage** permet de se retrouver autour d'un buffet canadien et d'un barbecue tout en passant plumes et flèches.

Nous participons également à différentes manifestations locales : Forum des Sports d'Annemasse, Virades de l'Espoir, animation au passage de la flamme olympique dans le département ainsi qu'à des opérations proposées par la FFTA : tir à l'arc au féminin, trophée des mixtes.

#### Visibilité :

Auprès de la presse locale chaque événement marquant la 1<sup>ère</sup> Cie fait l'objet d'une information transmise au Journal local (Dauphiné) ainsi qu'aux élus. De même les élus sont invités et sont généralement présent à nos AG.

Pour promouvoir l'association, 2 membres du club sont élus à l'Office municipal des sports et le club est présent au forum des sports de septembre.

Le club est également présent au CD 74 de tir à l'arc par l'intermédiaire de Patrice BARA licencié à la 1<sup>ère</sup> Compagnie.

#### **LE VOLET ECONOMIQUE :**

##### Ressources :

Les cotisations sont la principale ressource financière du club. Cependant la politique sportive de la ville relayée par l'Office Municipal des Sports permet d'équilibrer nos comptes et parfois même de provisionner l'achat de matériel.

Par manque de temps et de volonté, la recherche de partenaire privé n'est pas organisée ou simplement au coup par coup.

Les aides aux familles données par la ville d'Annemasse pour les prises de licence se sont à notre demande étendu aux villes de Gaillard et d'Ambilly pour compléter l'Atout jeune, le Pass'région et autres Pass'sport.

#### **LE VOLET SPORTIF :**

Effectif : Stable.

**Année N : 120 licences, Année N-1 : 140 licences, Année N-2 113 licences et Année N-4 93 licences**

Féminisation : Bon et stable.

**Année N : 38,3%, Année N-1 : 40,7%, Année N-2 : 41,6 % et Année -3 : 44%**

##### Jeunes :

Nombre de jeunes : Année N : 60 licences = 50%. Année N-1 : 82 licences = 58,6% et Année N-2 : 62 licences = 54,9%.

##### Équipement et matériel :

En salle, à Gaillard, nous disposons d'un gymnase avec un mur de tir fixe de 24m qui nous permet de programmer des entraînements en 3 ateliers si nécessaire.

Les compétitions qualificatives et rencontres débutants sont organisées dans ce gymnase.

Nous disposons de 4 créneaux horaires par semaine soit 14 heures et également un créneau de 2 heures au sein de la Maison des Sports d'Annemasse (mur de tir de 12m). utilisé pour l'entraînement libre des archers confirmés disposant de leur propre matériel.

En extérieur, la commune de Vétraz-Monthoux à mis à notre disposition un terrain pour l'entraînement. Le pas de tir est couvert (Voir Les équipements)  
Les cibles fixes sont aux distances TAE DI et DN.  
Ce pas de tir est accessible en permanence pour les majeurs ou les jeunes accompagnés de leurs parents.

#### Matériel d'initiation et d'entretien :

- Élastiques d'échauffement en nombre,
- Plus de 60 arcs d'initiations de 52" à 70"
- Coupe tube électrique, empeneuse, outils de réparations, colle, décapeur thermique, etc...
- Support pour réglage des arcs, calles etc...

#### Encadrement 2021 :

Diplômés bénévoles : 4+1be / 120 licenciés = 24 par encadrant diplômés étalés sur 14h de salle.

#### **Salarié :**

Géraldine : Mardi 1h30 + 1h30, Mercredi ¾ d'h + 1h, Jeudi 1h30+1h30, Samedi 1h30 +1h30 = 7h45+3h = **10h45**

#### **Bénévoles :**

Jack, François, Aurore: Mardi 1h30 + 1h30, Mercredi 1h30, Jeudi 1h30, Samedi 1h30+1h30

Bernard, Jean-Pierre : Mardi 1h30 + Jeudi 1h30.

#### Structuration des créneaux :

Tous les créneaux sont encadrés. Sauf quelques entraînements libres réservés aux adultes ne le souhaitant pas.

Les créneaux dédiés aux jeunes leur sont réservés aucun adulte n'est mélangé aux jeunes. Dans la mesure du possible les groupes se font par tranche d'âge. Exception pour les jeunes compétiteurs qui peuvent être mélangés (Benjamins/Cadets).

Le but des entraînements est d'amener tous les archers à la compétition sans distinction (compétition règlement CD74 ou qualificative)

Le taux de remplissage des cours est d'environ 90%.

#### Pratique compétitive :

- La 1 ère année les nouveaux licenciés sont invités à participer à au moins la 1 ère (Décembre) ou la 2 ème compétition (Mars) organisée par le club. 70% y adhèrent.
- Parallèlement des passages de flèches sont organisés le samedi précédant les vacances d'automne, de Noël etc...
- Les déplacements aux compétitions sont organisés pour les jeunes (Inscriptions et déplacements). Utilisation des minibus du club et éventuellement de l'OMS. Les déplacements des adultes ne sont pas gérés par le club à l'exception des compétitions par équipes.
- Un entraîneur est toujours présent pour le coaching et les déplacements des équipes jeunes.
-

### Compétition et public jeune:

- Nous disposons de 20 arcs de pré compétitions mis à la disposition des jeunes pour un maximum de 16 mois (3 saisons salle) non renouvelable sauf avis contraire de la commission sportive pour une prolongation (Situation familiale).
- Depuis 3 saisons un créneau découverte du tir à l'arc de ¾ d'heure est réservé aux 6/7 ans suivi d'un second d'1h15 pour les 8/9ans.
- Animations spécifiques pour Noël, Pâques et Pass'arc...

### **LE VOLET SOCIAL :**

#### Public accueillis :

- Pas d'engagement avec les scolaires et pour le périscolaire prise en charge par les éducateurs du service des sports de la mairie.
- Le forum des sports en septembre ainsi que les virades de l'espoir permettent de faire découvrir notre discipline aux non licenciés.
- Le parcours de Noël est aussi prévu pour faire découvrir le tir à l'arc aux familles et amis des jeunes archers.
- La journée Tir à l'Arc au Féminin permet également de faire découvrir notre discipline.

En conclusion :

### **LES OBJECTIFS :**

#### **A court terme :**

- Inciter de nouveaux archers à se former pour aider à l'encadrement des archers débutants et ou compétiteurs.
- Participer aux différentes actions permettant de découvrir le tir à l'arc (Portes ouvertes, Virades, Tir à l'arc au féminin)
  - o Action : Aider à la formation d'entraîneur fédéral, supprimer ou rembourser la cotisation des archers volontaires ou avantages sur du matériel.
- Maintenir le créneau pour les poussins U8 et U10
  - o Action : Affichage sur tout support Guide des sports, article de journal, site internet du club. Organiser les portes ouvertes (Forum des sports) pour inciter les jeunes à nous rejoindre. Organiser des passages de progression régulièrement pour les encourager dans leur pratique sportive. Participer aux différentes rencontres débutants pour s'évaluer dans sa progression.
- Profiter des prouesses d'Amélie pour amener nos jeunes vers le haut niveau en multipliant les séances d'entraînement.
  - o Action : Engager au moins 2 équipes Jeunes en DRE Excellence U13/U15 et U18/U21. Participer à des compétitions départementales et régionales (CDJ, CRJ)
  - o Action : Définir les objectifs avec les jeunes archers, informer les parents de nos objectifs et la manière de les atteindre (Performance, Transport, Hébergement) Minimum 2 à 3 entraînements par semaine, reprise de l'entraînement en extérieur dès la fin mars. Réglage du matériel, montée des puissances.

- Intégration à l'équipe départementale : jeunes et adultes participent à ces formations organisées par le CD.
- 
- Fabrication de chevalets pour les 20 cibles en mousse achetées en juillet : finalisée.

#### **A moyen terme :**

- Aménagement du terrain d'entraînement et du parking, les rencontres avec les élus nous laissent bon espoir d'obtenir sanitaires et clôture sécurisée.
- Gymnase, aménagement du local technique mis à disposition par l'Agglo.
  - Action : concrétisée.
- Former un adjoint au responsable informatique actuel.
  - Action : Le faire participer en binôme à la gestion des compétitions.
- Minibus Régional :
  - Réalisé. Cela complète l'offre de déplacement pour les jeunes archers sur les différentes compétitions (départementales, régionales)
- 
- Poursuivre et développer l'arc à poulies,
  - Action : Mettre à disposition un arc à poulies pour les archers désirant s'initier.
- Trois entraîneurs ont suivi le stage de recyclage sur le thème de l'arc à poulies, depuis 2 ans le % est en augmentation.
- Remonter l'équipe féminine au niveau de la DN1 comme les hommes.
  - Action : réalisée

#### **A long terme :**

- Pérenniser, organiser et améliorer le fonctionnement du club
  - Action : Poursuivre les actions de notre projet sportif.
- Fidéliser nos adultes, loisir et compétition
  - Action : Initiation à toutes les disciplines du tir à l'arc,
    - Poursuivre le Passage de flèches en maintenant la solennité de l'événement avec remise des grades et verre de l'amitié.
    - Activités récréatives signalées plus haut : Tir à l'Arc au féminin, parcours de Noël, Grand passage de fin d'année
    - Inciter à la découverte du TAE DN : participer aux différents challenges débutants pour les nouveaux archers, intégrer une ou plusieurs équipes en Challenge Régional.

La sélection et participation d'Amélie CORDEAU aux JO de Paris nous laisse espérer pouvoir obtenir des différentes collectivités locales, départementales et régionales un centre de tir permanent favorisant la discipline sur le département.

Les rédacteurs : Jack AURAIX et François CERVO